



CURSUS DES ÉTUDES DE PSYCHOMOTRICITÉ

BACCALAURÉAT

PASS

NUMERUS CLAUSUS

3 ANNÉES DE FORMATION

Les études préparatoires au Diplôme d'État de psychomotricien comportent des enseignements théoriques, des enseignements théorico-cliniques, des enseignements pratiques organisés en modules ainsi que des stages.

Les enseignements et les stages sont répartis de la manière suivante :

1^{er} année

Six modules théoriques :

1. Santé publique, notions élémentaires de pathologie médicale, chirurgicale et de pharmacologie clinique, notions sur la pédagogie et sur le système scolaire et éducatif français ; 2. Anatomie ; 3. Physiologie neuromusculaire et notions de neurophysiologie ; 4. Psychologie ; 5. Psychiatrie ; 6. Psychomotricité ; un module pratique de psychomotricité, des stages d'information et d'observation.

2^e année

Cinq modules théoriques :

1. Anatomie fonctionnelle, physiologie et physiopathologie ; 2. Pédiatrie ; 3. Psychologie ; 4. Psychiatrie ; 5. Psychomotricité ; un module théorico-clinique de psychomotricité ; un module pratique de psychomotricité, des stages de psychomotricité.

3^e année

Un module théorique : 1. a) Anatomie fonctionnelle ; b) Législation, éthique et déontologie, responsabilité ; c) Psychiatrie ; d) Psychologie ; e) Psychomotricité ; un module théorico-clinique de psychomotricité ; un module pratique de psychomotricité, des stages de psychomotricité.

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE + SOUTENANCE DU MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

DIPLÔME D'ÉTAT DE PSYCHOMOTRICIEN

ENSEIGNEMENTS DE SANTÉ EN PREMIÈRE ANNÉE

Les enseignements de Santé comportent des unités d'enseignements (UE) communes à l'ensemble des étudiants et des unités d'enseignements spécifiques aux différentes filières de Santé.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés.

Il existe deux voies d'accès aux études de Santé à partir de la première année (PASS ou LAS), dont les enseignements se composent en «Majeure» et «Mineure» selon leur proportion en volume horaire.

PARCOURS ACCÈS SPÉCIFIQUE SANTÉ (PASS)

Inscription à l'UFR Santé

MAJEURE SANTE

UE communes

Chimie - Biochimie - Génome
Cellule et tissus
Physique - Biophysique
Mathématiques pour la santé
Anatomie - Physiologie
Connaissance du médicament
Santé publique - Société - Humanité
Sciences de la santé
Anglais
Préparation à l'oral

UE spécifiques

Maïeutique
Médecine
Odontologie
Pharmacie
Métiers de la rééducation
Sciences infirmières

MINEURE DISCIPLINAIRE

Enseignement en relation avec une licence d'une autre UFR destinée à faciliter la réorientation des étudiants qui ne poursuivront pas leur cursus dans une filière de Santé.

LICENCE ACCÈS SANTÉ (LAS)

Inscription dans une UFR de l'Université

MAJEURE DISCIPLINAIRE

Enseignement propre à la licence d'inscription.

MINEURE SANTE

Enseignement identique à toutes les licences avec Accès Santé. Permet aux étudiants inscrits dans un cursus hors santé de tenter l'accès à une filière de Santé.

UE communes

Sciences fondamentales
Sciences biologiques
Sciences médicales et pharmaceutiques

UE spécifiques

Maïeutique
Médecine
Odontologie
Pharmacie
Métiers de la rééducation

